

**SUPPLÉMENT – DÉPISTAGE DU VIH DANS LES POINTS DE SERVICE  
À L'AIDE DE TROUSSES DE DÉPISTAGE RAPIDE, ÉDITION 2010  
MISE À JOUR D'AVRIL 2016**

La date est inscrite en pied de page lorsque le contenu a été modifié. Elle n'est pas inscrite lorsque des corrections mineures ont été effectuées (ex. : correction d'une faute d'orthographe ou de syntaxe, changement du numéro de page en raison de corrections effectuées dans les pages précédentes). Un crochet dans la colonne « Changement de pratiques » indique une mise à jour importante qui nécessite d'ajuster l'intervention.

DATE	N° CHAPITRE	TITRE	CHANGEMENT DE PRATIQUES	SUJETS : CHANGEMENTS - NOUVEAUTÉS	PAGES
Avril 2016		Pages des crédits		Identification des auteurs et des personnes ayant contribué à la mise à jour.	
Avril 2016		Liste des abréviations		Retrait des abréviations n'apparaissant plus dans le texte et ajout de nouvelles abréviations.	1
Avril 2016		Lexique		Modification des définitions : analyse de biologie délocalisée, coffret, lot, primo-infection et trousse. Modification de l'expression « laboratoire serveur », remplacée par « laboratoire qui procède aux analyses de biologie médicale ».	3 et 4
Avril 2016		Principaux messages		Ajout du rôle des sages-femmes. Modification de l'expression « laboratoire serveur », remplacée par « laboratoire qui procède aux analyses de biologie médicale ».	5
Avril 2016		Introduction		Mise à jour des données sur le VIH. Modifications découlant de la publication du <i>Programme national de santé publique 2015-2025</i> . Ajout du rôle des sages-femmes.	7 et 8

DATE	N° CHAPITRE	TITRE	CHANGEMENT DE PRATIQUES	SUJETS : CHANGEMENTS - NOUVEAUTÉS	PAGES
Avril 2016	1	Le dépistage de l'infection par le VIH au Québec		Ajout du rôle des sages-femmes.	9
Avril 2016	1	Encadré 1 La primo-infection et l'évolution de l'infection par le VIH		Précision sur les symptômes de la primo-infection : ils s'apparentent à ceux <u>d'une grippe</u> ou d'une mononucléose. Ajout d'une note de pied de page qui précise la source de référence de cet encadré : <i>Analyses de laboratoire recommandées pour le dépistage de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH)</i> .	10
Avril 2016	1	Encadré 2 La période fenêtre	✓	Modification des renseignements sur l'Ag p24 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• « L'Ag p24 est détectable dans les premières semaines suivant l'infection; <u>il apparaît généralement</u> entre les jours 14 et 22 après que l'infection a été contractée, ... »,</li> <li>• Retrait de : « mais cet antigène disparaît habituellement avec l'apparition des anticorps anti-Ag p24 » après la phrase : « Cet antigène peut rester dans l'organisme de quelques semaines à plusieurs mois ».</li> </ul> Modification des expressions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• « laboratoire serveur », remplacée par « laboratoire qui procédera aux analyses de biologie médicale »,</li> <li>• « relation anale non protégée », remplacée par « relation anale sans condom ».</li> </ul> Modification du moment opportun pour réaliser le dépistage : « Lorsque le dépistage est indiqué, on peut procéder immédiatement aux prélèvements, en tenant compte du fait qu'une infection contractée pendant les dernières activités	11

DATE	N° CHAPITRE	TITRE	CHANGEMENT DE PRATIQUES	SUJETS : CHANGEMENTS - NOUVEAUTÉS	PAGES
				comportant un risque de transmission pourrait ne pas être détectée. Si le résultat est négatif, de nouveaux prélèvements seront effectués à la fin de la période fenêtre ». Ajout d'une note de pied de page qui précise la source de référence de cet encadré : <i>Période fenêtre associée à la sérologie du VIH.</i>	
Avril 2016	2	Les caractéristiques, les avantages et les limites des trousse de dépistage rapide du VIH		Ajout du rôle des sages-femmes. Modification de l'expression « laboratoire serveur », remplacée par « laboratoire qui effectue les analyses de biologie médicale ». Ajout d'une référence sur les impacts de l'utilisation des trousse de dépistage rapide.	13, 15 à 17
Avril 2016	3	Des règles à respecter	✓	Ajout du rôle des sages-femmes et des IPS. Modifications découlant de la publication du <i>Programme national de santé publique 2015-2025</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• expression « pratiques cliniques préventives » remplacée par « prévention dans les pratiques des professionnels de la santé » ou par « prévention clinique »,</li> <li>• mise à jour de la définition de « prévention clinique » dans la note de pied de page.</li> </ul> Précision sur les professionnels qui peuvent demander aux infirmières auxiliaires et aux technologistes médicaux de procéder à des prélèvements et à des analyses à des fins de dépistage du VIH soit les médecins, les IPS ou les sages-femmes.	19 à 21

DATE	N° CHAPITRE	TITRE	CHANGEMENT DE PRATIQUES	SUJETS : CHANGEMENTS - NOUVEAUTÉS	PAGES
Avril 2016	3	3.1 Le cadre juridique		Mise à jour des documents de référence.	20
Avril 2016	4	Les personnes susceptibles de bénéficier de l'utilisation des trousse de dépistage rapide		Ajout du rôle des sages-femmes et des IPS. Modifications découlant de la publication du <i>Programme national de santé publique 2015-2015</i> .	23
Avril 2016	5	L'adaptation du counseling		Ajout du rôle des sages-femmes. Modification des expressions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• « laboratoire serveur », remplacée par « laboratoire qui procède aux analyses de biologie médicale »,</li> <li>• « relations sexuelles non protégées », remplacée par « relations sexuelles sans condom ».</li> </ul>	25 à 28, 30
Avril 2016	6	L'interprétation des résultats et les tests de confirmation		Ajout du rôle des sages-femmes et des IPS. Modification de l'expression « laboratoire serveur », remplacée par « laboratoire qui effectue les analyses de biologie médicale ».	31 à 37
Avril 2016	6	Encadré 5 Des exemples de cas cliniques		Modification de l'expression « relation sexuelle non protégée », remplacée par « relation sexuelle sans condom ». Modification du cas n° 3 pour refléter les changements effectués et les précisions apportées dans le cadre de la mise à jour.	34 et 35

DATE	N° CHAPITRE	TITRE	CHANGEMENT DE PRATIQUES	SUJETS : CHANGEMENTS - NOUVEAUTÉS	PAGES
Avril 2016	6	6.5 Les tests de confirmation : résultat réactif, non valide à deux reprises ou indéterminé	✓	Modifications des données minimales à inscrire sur le formulaire de demande d'analyse pour qu'elles soient conformes à la Norme internationale ISO 15189 et au Règlement sur les normes relatives aux ordonnances faites par un médecin.	36 et 37
Avril 2016	6	Encadré 6 Un rappel sur les modalités de dépistage : analyse nominative, non nominative et anonyme		Précision sur la demande d'analyse anonyme : « Ces dispositions ne s'appliquent qu'au dépistage des ITSS, dans le contexte de la visite de counseling prétest ou post-test. Pour toute autre intervention préventive se rapportant aux ITSS (la vaccination, par exemple), ou si un traitement ou une investigation complémentaire sont requis, les renseignements pertinents doivent être consignés au dossier, nominatif, que tient l'établissement ».	37
Avril 2016	7	La documentation des soins	✓	Ajout du rôle des sages-femmes. Précision : tous les professionnels doivent indiquer, dans le compte-rendu, le nom du lieu où ils exercent.	39
Avril 2016	8	Les obligations découlant de la Loi sur la santé publique		Ajout du rôle des sages-femmes.	41
Avril 2016	9	Le programme d'assurance de la qualité	✓	Ajout de la nécessité de désigner un directeur responsable de l'ADBD et de précisions sur le rôle de ce directeur. Précision pour les points de services qui offrent le dépistage du VIH à des personnes appartenant à des groupes vulnérables à l'infection par le VIH : le coordonnateur des aspects techniques et du PAQ au LSPQ peut jouer le rôle de	43 à 45, 47

DATE	N° CHAPITRE	TITRE	CHANGEMENT DE PRATIQUES	SUJETS : CHANGEMENTS - NOUVEAUTÉS	PAGES
				<p>directeur responsable de l'ADBD.</p> <p>Ajout du rôle des sages-femmes.</p> <p>Modification de l'expression « laboratoire serveur », remplacée par « laboratoire qui effectue les analyses de biologie médicale ».</p>	
Avril 2016	9	9.2 La procédure opératoire normalisée	✓	<p>Précision sur le rôle du responsable du PAQ : il révise la PON et l'adapte au besoin. À chaque modification de la monographie ou des pratiques de tests, il est tenu de mettre à jour la PON.</p> <p>Précision sur la date de péremption à vérifier : il s'agit de la date de péremption du coffret et non des produits.</p>	44 et 45
Avril 2016	9	9.4.2 Le contrôle interne de la qualité		Précision sur la personne à aviser lorsqu'un résultat n'est pas conforme aux résultats attendus : « Le responsable du PAQ d'un PDS qui offre le dépistage du VIH à des personnes appartenant à des groupes vulnérables au regard de l'infection par le VIH en informe le coordonnateur des aspects techniques et du PAQ du LSPQ ».	46
Avril 2016	9	9.6 Le suivi des résultats discordants et non valides à deux reprises		Précision sur la personne à aviser en présence d'un résultat non valide qui n'est pas attribuable aux manipulations : « Le responsable du PAQ d'un PDS qui offre le dépistage du VIH à des personnes appartenant à des groupes vulnérables au regard de l'infection par le VIH en avise le LSPQ ».	47
Avril 2016		Annexe I Fiche counseling prétest adapté		Dans la rubrique « Évaluer le niveau de risque et déterminer s'il y a lieu de dépister l'infection par le VIH et les autres ITSS » : retrait de « à répétition » après « interruption	51 et 53

DATE	N° CHAPITRE	TITRE	CHANGEMENT DE PRATIQUES	SUJETS : CHANGEMENTS - NOUVEAUTÉS	PAGES
				<p>volontaire de grossesse ».</p> <p>Dans la rubrique « Offrir un counseling préventif en fonction des risques décelés » : l'expression « toxicomanie » est remplacée par « consommation d'alcool ou de drogues ».</p> <p>Précisions dans la rubrique « Offrir un counseling préventif en fonction des risques décelés » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « expliquer comment réduire les méfaits liés à la consommation d'alcool ou de drogues : pratiques d'injection <u>ou d'inhalation</u> à risques réduits, modes de consommation autres que l'injection, abstinence »,</li> <li>• « offrir <u>ou compléter</u> la vaccination contre le virus du papillome humain si la personne appartient à un des groupes visés ».</li> </ul>	
Avril 2016		Annexe II Fiche counseling post-test adapté – <i>Résultat non réactif</i>	✓	<p>Ajout du rôle des sages-femmes.</p> <p>Dans la rubrique « Évaluer la possibilité d'un résultat faussement non réactif », modification des expressions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « relation anale non protégée », remplacée par « relation anale sans condom »,</li> <li>• « laboratoire serveur », remplacée par « laboratoire qui effectue les analyses de biologie médicale ».</li> </ul> <p>Dans la rubrique « Poursuivre le counseling préventif en fonction des risques décelés », ajout des sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• prophylaxie préexposition (PPre),</li> <li>• vaccination contre les hépatites A et B et contre le VPH,</li> </ul>	57 et 58

DATE	N° CHAPITRE	TITRE	CHANGEMENT DE PRATIQUES	SUJETS : CHANGEMENTS - NOUVEAUTÉS	PAGES
				<ul style="list-style-type: none"> <li>prophylaxie postexposition (PPE).</li> </ul> <p>Dans la rubrique « Assister la personne dans sa prise de décision quant à l'adoption et au maintien de comportements plus sécuritaires », modification de l'expression « toxicomanie », remplacée par « consommation d'alcool ou de drogues ».</p>	
Avril 2016		Annexe III Fiche counseling post-test adapté – <i>Résultat réactif</i>		<p>Dans la rubrique « Donner de l'information sur la signification d'un résultat réactif », retrait du fond gris pour les éléments suivants non spécifiques au counseling adapté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>« rappeler les explications sur la nature de l'analyse »,</li> <li>« évaluer la compréhension que la personne a de la signification du résultat ».</li> </ul> <p>Dans la rubrique « Donner de l'information sur l'infection qui a été détectée », précision sur l'information générale à donner sur le traitement : thérapies efficaces pouvant ralentir la progression de l'infection <u>et diminuer la transmission de l'infection.</u></p> <p>Dans la rubrique « Conseiller la personne sur les mesures à prendre pour limiter la transmission » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>modification de l'expression « toxicomanie », remplacée par « consommation d'alcool ou de drogues ».</li> <li>précisions sur les conseils à donner pour limiter la transmission, en lien avec les précautions à prendre pour éviter que d'autres personnes ne soient en contact avec son sang : « couvrir soigneusement toute coupure ou plaie ouverte <u>et se débarrasser en toute sécurité de tout objet</u></li> </ul>	63 à 66



DATE	N° CHAPITRE	TITRE	CHANGEMENT DE PRATIQUES	SUJETS : CHANGEMENTS - NOUVEAUTÉS	PAGES
				<p><u>contaminé par du sang</u> ».</p> <p>Dans la rubrique « Discuter de l'intervention préventive à effectuer auprès des partenaires », précisions sur l'intervention préventive à effectuer auprès des partenaires et modifications de notes de pied de page :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se référer à l'outil <i>Les partenaires sexuels, il faut s'en occuper !</i>,</li> <li>• Remettre à la personne la brochure <i>Entre caresses et baisers, une ITSS s'est faufilée... Il faut en parler</i>, des cartes de notification sur le VIH et, s'ils ont été produits, des feuillets indiquant les ressources du territoire,</li> <li>• Se référer à l'annexe IX du GQDITSS, « Guide d'utilisation de la brochure <i>Entre caresses et baisers, une ITSS s'est faufilée... Il faut en parler</i> et des cartes de notification sur la chlamydia ou la gonorrhée, sur la syphilis et sur le VIH ».</li> </ul> <p>Dans la rubrique « Fournir de l'information sur les ressources disponibles existantes et orienter la personne vers les ressources appropriées », ajout d'une information à fournir sur les ressources existantes : « Discuter de la possibilité de recourir à d'autres ressources de soutien : centres de désintoxication, programmes de substitution aux opiacés (méthadone, etc.), services nutritionnels, etc. ».</p> <p>Dans la rubrique « Favoriser la présence à la visite de suivi (pour la communication des résultats) », ajout du fond gris pour les éléments suivants spécifiques au counseling adapté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « fixer un rendez-vous de suivi en fonction du temps</li> </ul>	

DATE	N° CHAPITRE	TITRE	CHANGEMENT DE PRATIQUES	SUJETS : CHANGEMENTS - NOUVEAUTÉS	PAGES
				<p>nécessaire pour obtenir le résultat de l'épreuve de confirmation du VIH du laboratoire »,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>« évaluer le besoin d'autres visites de suivi pour procéder au dépistage des autres ITSS selon l'évaluation des facteurs de risques ou communiquer les résultats des autres tests de dépistage effectués ».</li> </ul>	
Avril 2016		Annexe IV Ressources		Insertion de la version 2016 de l'outil <i>Ressources – Intervention préventive relative aux ITSS</i> .	69 à 84
Avril 2016		Annexe V Modèle de rapport		Modification de l'expression « laboratoire serveur », remplacée par « laboratoire qui effectue les analyses de biologie médicale ».	87 et 88
Avril 2016		Annexe VI Programme d'assurance de la qualité en un coup d'œil		<p>Ajout de la nécessité de désigner un directeur responsable de l'ADBD et précision sur son rôle.</p> <p>Distinction entre le rôle du coordonnateur des aspects techniques et du PAQ du LSPQ et celui du LSPQ en tant que tel (contrôle externe de la qualité).</p> <p>Précision sur les points de service visés par l'offre de soutien du LSPQ.</p> <p>Ajout de la ligne <i>Encadrement, gestion et supervision</i>.</p> <p>Ajout du rôle des sages-femmes.</p>	91 à 96
Avril 2016		Annexe VII Modèle de procédure opératoire normalisée		<p>Ajout du rôle des sages-femmes.</p> <p>Modification de l'expression « laboratoire serveur », remplacée par « laboratoire qui effectue les analyses de biologie médicale ».</p> <p>Mise à jour de la référence à la dernière page de l'annexe :</p>	103 et 104

DATE	N° CHAPITRE	TITRE	CHANGEMENT DE PRATIQUES	SUJETS : CHANGEMENTS - NOUVEAUTÉS	PAGES
				<i>Supplément – Dépistage du VIH dans les points de service à l'aide de trousse de dépistage rapide.</i>	
Avril 2016		Annexe VIII Dépistage du VIH au point de service à l'aide de trousse de dépistage rapide du VIH – <i>Journal de bord</i>		Modification de l'expression « laboratoire serveur », remplacée par « laboratoire qui effectue les analyses de biologie médicale ».	107
Avril 2016		Annexe XII Formation	✓	Modification de l'annexe : <ul style="list-style-type: none"> <li>• production d'une fiche de formation individuelle, pour chaque professionnel,</li> <li>• production de sections spécifiques pour la formation partielle sur les aspects techniques et la formation, donnée au point de service, sur l'adaptation de l'intervention de dépistage.</li> </ul>	123 à 127
Avril 2016		Bibliographie		Mise à jour et ajout de références.	141 à 143

#### Abréviations utilisées

ABDB Analyse de biologie délocalisée

Ag p24 Antigène p 24

GQDITSS Guide québécois de dépistage – Infections transmissibles sexuellement et par le sang

IPS Infirmière praticienne spécialisée

ITSS Infection transmissible sexuellement et par le sang

LSPQ Laboratoire de santé publique du Québec

PAQ Programme d'assurance de la qualité

PDS Point de service

PON Procédure opératoire normalisée

PPE Prophylaxie post-exposition

PPrE Prophylaxie pré-exposition au VIH

VIH Virus de l'immunodéficience humaine

VPH Virus du papillome humain